



6 JUIN 2023 À PARIS

JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE

Le bois-énergie, première énergie renouvelable de France

DOSSIER DE PRESSE

Événement organisé sous le haut patronage de Monsieur Marc FESNEAU, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, et de Madame Agnès PANNIER-RUNACHER, Ministre de la Transition Énergétique.

Un événement co-organisé par



Paris, le 6 juin 2023

Il est urgent de décarboner la chaleur !

3^{ème} édition de la Journée Bois-Énergie

Les atouts du bois-énergie, première énergie renouvelable de France

La troisième édition de la Journée Bois-Énergie est placée sous le haut patronage de Monsieur Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, et de Madame Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition Énergétique.

Co-organisé par le CIBE, AMORCE, la FEDENE, la FNCCR, PROPELLET, le SER et le SFCB, l'événement se tient à Paris ce 6 juin.

Cet événement, à destination des décideurs politiques, institutionnels, parlementaires, parties prenantes et porteurs de projets permet de partager des expertises et expériences de terrain autour des atouts du bois-énergie, la première énergie renouvelable de France.

Dans un contexte de crise énergétique et de pression croissante du changement climatique sur les forêts, le bois-énergie est un atout indispensable de la décarbonation et de la gestion durable de nos forêts, aux niveaux économique et environnemental.

Mais comment mieux comprendre ces enjeux complexes ? Trouver une information vérifiée et objective sur ces débats parfois (trop) passionnés ? Ou encore agir et inscrire son entreprise/territoire dans une démarche d'indépendance énergétique et de décarbonation ?

Les échanges de la journée visent ainsi à mieux cerner plusieurs enjeux :

- *Quelles sont les ressources valorisées en bois énergie ?*
- *Comment le bois domestique répond-il aux besoins de chauffage des ménages à un prix compétitif ?*
- *Comment inscrire son entreprise, son territoire dans une démarche d'indépendance énergétique et de décarbonation ?*

Une diversité de ressources pour le bois-énergie, dans une logique d'économie circulaire

En France, la forêt occupe 1/3 du territoire ; toutes les régions françaises disposent de cette ressource renouvelable et locale, valorisable en bois-énergie. Le bois-énergie est **un co-produit de la gestion forestière**, il est le fruit des actes de cette gestion (éclaircies, entretiens).

2

Il est un véritable **levier pour participer au financement de la résilience des forêts face au changement climatique, à leur entretien pour lutter contre les incendies et à leur gestion au quotidien pour garantir la durabilité de cette ressource.**

La forêt n'est pas la seule source d'approvisionnement de la filière bois-énergie. D'autres ressources peuvent également être valorisées : co-produits issus des industries de transformation du bois (sciures, liqueurs noires, ...), bois issus de l'entretien paysager ou bocager, ou encore déchets de bois en fin de vie.

Cette diversité des sources d'approvisionnement du bois-énergie permet de valoriser les ressources renouvelables des territoires, et de faire de cette filière une composante essentielle de l'économie circulaire.

La chaleur renouvelable : une carte maîtresse pour réussir la décarbonation

La chaleur représente près de la moitié des besoins énergétiques de la France et sa production **dépend encore pour 60% des énergies fossiles**. Pour que la France puisse se passer des énergies fossiles à horizon 2050, il est urgent de décarboner la chaleur et de fixer des objectifs qui permettraient **d'atteindre 50 % de la chaleur consommée issue des énergies renouvelables dès 2030**. Le bois énergie, première énergie renouvelable en représente 65%².

Les ménages, les entreprises et les collectivités sont toujours plus nombreux à utiliser le bois-énergie : ([source panorama chaleur renouvelable 2022](#)).

Près du quart des ménages français, occupant 7,2 millions de logements, utilisent déjà un équipement de chauffage au bois (bûches ou granulés). Soit en tant que chauffage principal du logement, soit en appoint ou en complément d'un autre mode de chauffage fonctionnant à l'électricité, au gaz, au fioul, ou à partir d'une autre source d'énergie renouvelable (solaire thermique, pompe à chaleur...). **Dans l'habitat individuel**, le nombre de ménages se chauffant au bois (bûches, granulés) va continuer d'augmenter, pour des raisons de confort, de pouvoir d'achat, et liées au caractère renouvelable du bois.

Dans les secteurs collectif, industriel et tertiaire, 7 145 chaufferies réparties sur l'ensemble du territoire satisfont les besoins en chaleur du résidentiel collectif et des bâtiments du secteur tertiaire. Ceci à partir de ressources locales, directement sur le site des industries ou via un réseau. Le bois-énergie représente près du quart des énergies distribuées par **les réseaux de chaleur**, qui permettent de garantir dans la durée une facture énergétique maîtrisée à leurs usagers. En 10 ans, le nombre de chaufferies bois-énergie a doublé et la puissance installée a été multipliée par 2,5. Entre 2009 et 2021, **le Fonds Chaleur** de l'Ademe a financé **près de 1 800 chaufferies biomasse**. Nombre qui va continuer de croître dans les secteurs collectif, industriel et tertiaire, afin d'alimenter des réseaux de chaleur vertueux plus étendus et plus nombreux, mais aussi pour répondre à la forte demande de décarbonation des territoires et des industries. Les chaufferies permettent également d'assurer un **développement durable de la filière forêt-bois** par des contrats à long terme avec les fournisseurs, de garantir une robustesse des équipements avec un **haut rendement énergétique**.

² Source : panorama chaleur renouvelable 2022

Grâce à l'usage du bois-énergie (domestique et collectif), ce sont en moyenne **21 millions de tonnes d'émissions de CO₂ évitées chaque année en substitution aux énergies fossiles importées soit l'équivalent des émissions annuelles de Paris (22,7 Mt eq CO₂ en 2018).**

3

Le bois-énergie : plus qu'une énergie !

La filière bois-énergie repose sur **un savoir-faire national** avec des opérateurs présents sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

Le tissu industriel français se compose d'entreprises (essentiellement PME et ETI) œuvrant sur le segment des poêles, inserts, chaudières et conduits de cheminée destinés au chauffage domestique. La filière compte également près de **80 sites dédiés à la fabrication industrielle de combustibles de qualité** (bois bûches, bûches densifiées, granulés de bois), répartis tout le territoire national. Le secteur collectif/tertiaire et industriel comprend des entreprises fabriquant des chaudières biomasses, des bureaux d'études, des sociétés exploitant les chaufferies mais également plusieurs centaines de fournisseurs de bois énergie ou des structures d'animation.

Un maillage d'entreprises locales qui permet à **la filière bois-énergie de créer des emplois locaux, non délocalisables et pérennes** : actuellement, la filière génère près de 53 000 emplois directs et indirects ; et 25 000 supplémentaires sont à venir à l'horizon 2030.

Le bois-énergie est une **réponse aux incertitudes liées au secteur de l'énergie** (approvisionnement, coût, dépendance), une solution pour **décarboner l'économie** et **accompagner la résilience des forêts**, une solution pour **créer des emplois ruraux et le développement économique des territoires**. C'est aussi **une solution pour les industries qui choisissent le bois-énergie afin de décarboner leur activité** et plus particulièrement pour les entreprises de transformation du bois qui par là-même gagnent en compétitivité en commercialisant les co-produits de leur production.

*A l'occasion de cette 3^{ème} Journée Bois-Énergie, les co-organisateur de l'événement rappellent que **le bois-énergie est un élément essentiel de la prochaine Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)**. En effet, le bois-énergie représente 65% de la chaleur consommée issue d'énergies renouvelables. Avec un objectif de 50% à l'horizon 2030, **elle représente un potentiel majeur de décarbonation**. Le bois-énergie, déjà largement plébiscité par une diversité d'utilisateurs (individuels et collectifs), est une solution disponible immédiatement et de façon durable. **Par ailleurs, plus qu'une énergie, il est un maillon de la filière forêt-bois et participe à l'effort de la filière pour permettre l'adaptation des forêts au changement climatique***

Contacts presse

Sous le Signe du Capricorne
Valérie Palanchon - 06 61 45 07 69
Isabelle Oche – 06 08 18 75 22
bureau@sldc.fr

CHIFFRES CLÉS – Page 4
ANNEXES – Pages 5 à 8

Chiffres clés

4

Filière bois-énergie en 2021

- 52 000 emplois directs et indirects, **25 000 supplémentaires d'ici 2030**
- Un chiffre d'affaires de 5,1 Md€
- **35%³ de notre production d'énergies renouvelables et 65% de la chaleur renouvelable** ([source panorama chaleur renouvelable 2022](#)).
- **21 millions de tonnes d'émissions de CO₂ évitées par an** : soit l'équivalent des émissions annuelles de Paris !
- **20% des GES (gaz à effet de serre) émis en France atténués par la filière forêt bois** dont 2/3 par la forêt et 1/3 par les usages matériaux et énergie du bois (source ORECA)

Les sources d'approvisionnement en bois-énergie (collectif et domestique)

- 48 % de bois forêt,
- 12 % de bois hors forêt,
- 28 % de connexes des industries (le sciage d'une grume fournit environ 50% de bois d'œuvre et 50% de sous-produits),
- 12 % de bois en fin de vie.

La perception du bois-énergie par les ménages

- Au-delà des 24% des Français qui l'utilisent actuellement, **14% des Français envisagent de changer d'énergie pour leur chauffage et de passer au bois** (bûches ou granulés, en utilisant une chaudière, un poêle/insert ou une cheminée), un souhait particulièrement exprimé par les jeunes (27% des 18-34 ans).
- **Pour une large majorité de Français, le bois est une énergie naturelle (87%), renouvelable (70%),** moins polluante que les énergies fossiles (72%), qui contribue à l'indépendance énergétique de la France (69%), et dans une moindre mesure, les pouvoirs publics devraient en faire plus pour développer son usage (56%).
On peut noter que le bois énergie bénéficie d'une excellente image chez les utilisateurs de cette énergie (à titre d'exemple 85% considèrent qu'il s'agit d'une énergie renouvelable) mais aussi d'une très bonne image chez les non-utilisateurs (65%).
([sondage : les Français et le bois énergie - FBF](#)).

³ Source Ademe. Forêt, bois énergie et changement climatique 2022.

Annexes

- Présentation des co-organiseurs
- En savoir plus sur le bois-énergie
- Programme Journée Bois-Énergie ([lien de téléchargement](#))

> A PROPOS DES CO-ORGANISATEURS

Le CIBE, Comité Interprofessionnel du Bois Énergie, coordonne et accompagne depuis 2006, les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes et moyennes puissances auprès des décideurs publics et privés. Il rassemble près de deux cents entreprises, de maîtres d'ouvrage (publics et privés), d'organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie. www.cibe.fr

Contact presse : Elodie Payen contact@cibe.fr - [06 47 10 63 06](tel:0647106306)

AMORCE rassemble plus de 1 000 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), et constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets, d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau. www.amorce.asso.fr

Contact presse : Valentin Blanc – vblanc@amorce.asso.fr - 04 81 91 84 66

La FEDENE regroupe 500 entreprises de services d'économies d'énergie, de chaleur et de froid renouvelables et de récupération, de facility management et d'ingénierie de projets. Ces services répondent à deux enjeux majeurs de la transition énergétique : la réalisation d'économies d'énergies dans les bâtiments et le développement des énergies renouvelables et de récupération thermiques. www.fedene.fr

Contact presse : Romain GIGLIO - romain.giglio@publicis.com – 06 24 74 68 05

La FNCCR, Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies, fédère plus de 800 collectivités en métropole et dans les territoires ultramarins (métropoles, syndicats d'énergies, communes, communautés de communes, conseil régionaux ou départementaux) dans le domaine de l'énergie (électricité, gaz, EnR&R, chaleur, froid), du numérique et du cycle de l'eau. La FNCCR porte l'action des collectivités au niveau national et les accompagne dans leurs projets territoriaux d'énergies renouvelables thermiques et électriques, en leur apportant un conseil personnalisé et en constituant un réseau d'échange de co-construction des évolutions des filières. La FNCCR est particulièrement engagée dans le domaine de la transition énergétique et notamment pour le développement des réseaux de chaleur bois-énergie des collectivités approvisionnés par une filière vertueuse. www.fnccr.asso.fr / www.territoire-energie.com et sur Twitter, LinkedIn et Youtube

Contact presse : Alexandre Allion a.allion@fnccr.asso.fr - 06 26 41 64 91

6

PROPELLET France est l'association nationale en charge de la structuration et de la promotion de la filière du chauffage au granulé de bois. Elle rassemble plus de 200 acteurs de la filière du combustible (producteurs, distributeurs), des appareils (fabricants, distributeurs, installateurs) ainsi que les entreprises et structures impliquées dans le chauffage au granulé de bois. www.propellet.fr
Contact presse : Alexandre Rodet alexandre.rodet@lecrieurpublic.fr - 06 38 89 05 15 / 09 53 75 46 47

Le Syndicat des énergies renouvelables (SER) regroupe plus de 480 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national. www.enr.fr

Contact presse : Cynthia Kari cynthia.kari@enr.fr - 07 87 14 71 26

Le SFCB, Syndicat Français des Chaudiéristes Biomasse, créé en 2017, il regroupe 21 fabricants et importateurs français de chaudières à bois, de petites et moyennes puissances, qui souhaitent promouvoir le chauffage central au bois dans le domestique, collectif et tertiaire. Sûr du rôle crucial à jouer par le bois énergie dans la transition énergétique, le SFCB a été créé pour accompagner et conseiller les politiques publiques en faveur du chauffage central au bois en France et promouvoir cette solution. Impliqué dans le suivi du marché, afin de connaître son évolution quantitative et de garantir la qualité des installations réalisées, il veut également mettre en avant des propositions visant à favoriser la transition énergétique rapide. <https://www.sfcf.fr/>

Contact presse : Alexandre Rodet alexandre.rodet@lecrieurpublic.fr - 06 38 89 05 15 / 09 53 75 46 47

7

> EN SAVOIR PLUS SUR LE BOIS-ÉNERGIE

6 JUIN 2023 À PARIS
JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE
 Le bois-énergie, première énergie renouvelable de France
 Sous le haut patronage de Madame Agnès Pannier-Bunacher, Ministre de la Transition énergétique

Le bois d'oeuvre génère un volume important de bois-énergie

Un événement co-organisé par: CIBE, MORCE, FEDENE, INGER, Territoire d'énergie, Propellet, ser, Syndicat Français des Chaudières Romaines, République Française, ADEME, Ministère de la Transition Énergétique, Banque des Territoires, via sève.

Usages du bois issu de la coupe d'un arbre

- 40% destination énergie ou bois d'industrie
- 60% destination bois d'oeuvre : parquets, charpentes, meubles...
- 30% produits connexes de scieries destination bois énergie et bois industrie
- 30% bois d'oeuvre

6 JUIN 2023 À PARIS
JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE
 Le bois-énergie, première énergie renouvelable de France
 Sous le haut patronage de Madame Agnès Pannier-Bunacher, Ministre de la Transition énergétique

D'où provient le bois-énergie ?

Un événement co-organisé par: CIBE, MORCE, FEDENE, INGER, Territoire d'énergie, Propellet, ser, Syndicat Français des Chaudières Romaines, République Française, ADEME, Ministère de la Transition Énergétique, Banque des Territoires, via sève.

- 48% gestion forestière
- 12% entretien paysager et bocager
- 12% déchets bois
- 28% résidus d'industrie

Source SER

6 JUIN 2023 À PARIS
JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE
 Le bois-énergie, première énergie renouvelable de France
 Sous le haut patronage de Madame Agnès Pannier-Bunacher, Ministre de la Transition énergétique

La production de chaleur est encore dépendante à 60% des énergies fossiles importées

Un événement co-organisé par: CIBE, MORCE, FEDENE, INGER, Territoire d'énergie, Propellet, ser, Syndicat Français des Chaudières Romaines, République Française, ADEME, Ministère de la Transition Énergétique, Banque des Territoires, via sève.

La chaleur représente 46% de nos consommations énergétiques

46%
 chaleur

Source SDES 2020



8

6 JUIN 2023 À PARIS
JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE
 Le bois-énergie, première énergie renouvelable de France
 Sous le haut patronage de Madame Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique

**Le bois-énergie :
 la première énergie
 renouvelable de
 France**

**21 millions de
 tonnes de CO₂**
 évités par an,
 grâce au bois-énergie

Source Panorama de la chaleur renouvelable, Edition 2022

6 JUIN 2023 À PARIS
JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE
 Le bois-énergie, première énergie renouvelable de France
 Sous le haut patronage de Madame Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique

**La surface forestière
 a doublé
 depuis 1850**

**Évolution de la surface forestière
 en France depuis 1985**

Année	Surface forestière (millions d'hectares)
1985	14,1
2010	16,2
2021	17,1

Source IGN

6 JUIN 2023 À PARIS
JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE
 Le bois-énergie, première énergie renouvelable de France
 Sous le haut patronage de Madame Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique

**La filière bois-énergie
 compte près
 53 000 emplois
 directs et indirects
 en France**

**+ 25 000 emplois
 à horizon 2030**

6 JUIN 2023 À PARIS
JOURNÉE BOIS-ÉNERGIE
 Le bois-énergie, première énergie renouvelable de France
 Sous le haut patronage de Madame Agnès Pannier-Runacher, Ministre de la Transition énergétique

**En France,
 chaque année
 la forêt
 gagne du terrain**

**Depuis 1985,
 la forêt française
 s'accroît
 de 90 000 hectares/an,
 soit 3,5 fois la forêt
 de Fontainebleau**